



La Ville de MONTS recrute :

Professeur(e) de violoncelle (cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique) au sein de l'école municipale de musique par voie de mutation, détachement, nomination stagiaire suite à concours ou à défaut par voie contractuelle dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.

Sous la responsabilité du directeur de l'école municipale de musique, le professeur de violoncelle (2h par semaine) assure des missions d'enseignement artistique dans sa discipline, met en place des actions d'éducation artistique et culturelle en suivant les orientations et directives du projet politique.

Activités principales :

- enseigner le violoncelle en intégrant les attendus pédagogiques et artistiques de l'établissement
- organiser les cours et enseignements
- coordonner le suivi individuel et l'évaluation des élèves
- entretenir les relations avec les parents d'élèves
- participer aux répétitions de l'orchestre symphonique
- participer aux activités publiques organisées par l'école de musique et à des manifestations en partenariat avec les services de la mairie
- organiser les examens
- assurer des missions d'éducation artistique et culturelle
- construire et mettre en place des cursus d'apprentissage adaptés
- faciliter l'apprentissage en diversifiant les méthodes et outils pédagogiques
- favoriser les situations collectives d'apprentissage et de pratique artistique
- imaginer, organiser et participer à des temps de diffusion pédagogique pour valoriser l'enseignement, notamment pendant les vacances scolaires
- participer à la vie pédagogique, artistique et administrative de l'établissement
- assister et participer activement aux temps de concertations, groupes de travail et instances pédagogiques de l'établissement, éventuellement pendant les vacances scolaires
- être force de proposition et/ou participer à des projets partenariaux transdisciplinaires.
- assurer une veille pédagogique et artistique
- apporter ses compétences et son expertise d'artiste-pédagogue à des actions de sensibilisation artistique et d'éducation artistique et culturelle

Activités complémentaires :

- encadrement d'une pratique collective
- aide au travail d'orchestre en répétition de pupitre
- interventions scolaires (présentation d'instrument, création d'un conte musical, participation aux interventions du DUMIste...)
- conception, préparation et réalisation de projets artistiques complémentaires à la programmation saisonnière de l'école municipale de musique
- toute autre activité enrichissant la pédagogie dispensée au sein de l'école municipale de musique, dans la limite des compétences professionnelles de l'agent

Profil du candidat

- maîtrise des enseignements dispensés (validés par titre ou diplômes, à défaut par une expérience significative sur l'enseignement de la discipline)
- qualités pédagogiques indispensables
- sens du travail en équipe
- goût du contact avec les publics côtoyés : enfants, adultes, enseignants, élus, parents, personnel communal
- connaissance de l'organisation administrative de la collectivité employeur
- sens du service public
- respect des procédures et de la hiérarchie
- autonomie, rigueur, sens des responsabilités
- motivation pour la mise en place de projets
- sens de la communication avec les partenaires de l'école et les services municipaux

Permis B souhaité

Poste à pourvoir dès que possible

Type d'emploi : emploi Permanent

Temps de travail : temps non complet (2h par semaine)

Envoyer CV, lettre de motivation et les 3 derniers compte-rendu des entretiens professionnels,

à l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Monts

Service Ressources Humaines

2 rue Maurice Ravel

37260 MONTS

ou par mail : drh@monts.fr

Pour toute information complémentaire, contacter Mme GAULTIER, responsable du service RH au 02 47 34 11 54 ou par mail drh@monts.fr.